



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bétail

Question écrite n° 75899

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la décision prise de lever l'embargo sur les bovins suisses. Selon nos informations, un nouveau cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob vient d'être découvert en Suisse. Il faut rappeler qu'il s'agit du septième cas depuis le début de l'année dans le pays. Aussi il aimerait savoir si de nouvelles mesures pourraient être envisagées pour éviter une éventuelle propagation vers nos régions et aussi aider les pays voisins dans leur lutte contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75899

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2450